



14ème législature

Question N° : 103534	De M. Damien Meslot (Les Républicains - Territoire de Belfort)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse >maladies rares	Analyse > prise en charge. cystite interstitielle.
Question publiée au JO le : 21/03/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Damien Meslot appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur une maladie peu connue mais pourtant douloureuse et handicapante pour ceux qui en sont atteints : la cystite interstitielle. En effet, aussi appelée syndrome de la vessie douloureuse, cette affection est très gênante tant physiquement que socialement et peut se contracter sans raison apparente et à n'importe quel âge. Elle se définit par plusieurs symptômes dont des envies intenses d'uriner, de jour comme de nuit. Cela soulage partiellement ou totalement la douleur mais pour un temps relativement court. Les études médicales révèlent que cette maladie ne serait pas due à une bactérie. En tout état de cause, son origine n'est pas connue. Face à cela il souhaiterait du Gouvernement qu'il soutienne la recherche en la matière afin de lutter contre sa propagation et pour venir en aide à ceux qui sont déjà touchés.